

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2023 AU TITRE DES DONNEES DE L'ANNEE 2022

UES MARIE-CLAIRE

<u>Indicateurs</u>	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1- Ecart de rémunération	37	40
2- Ecarts d'augmentations individuelles	20	20
3- Ecarts de promotions	15	15
4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15
5- Nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Résultat global	97	100